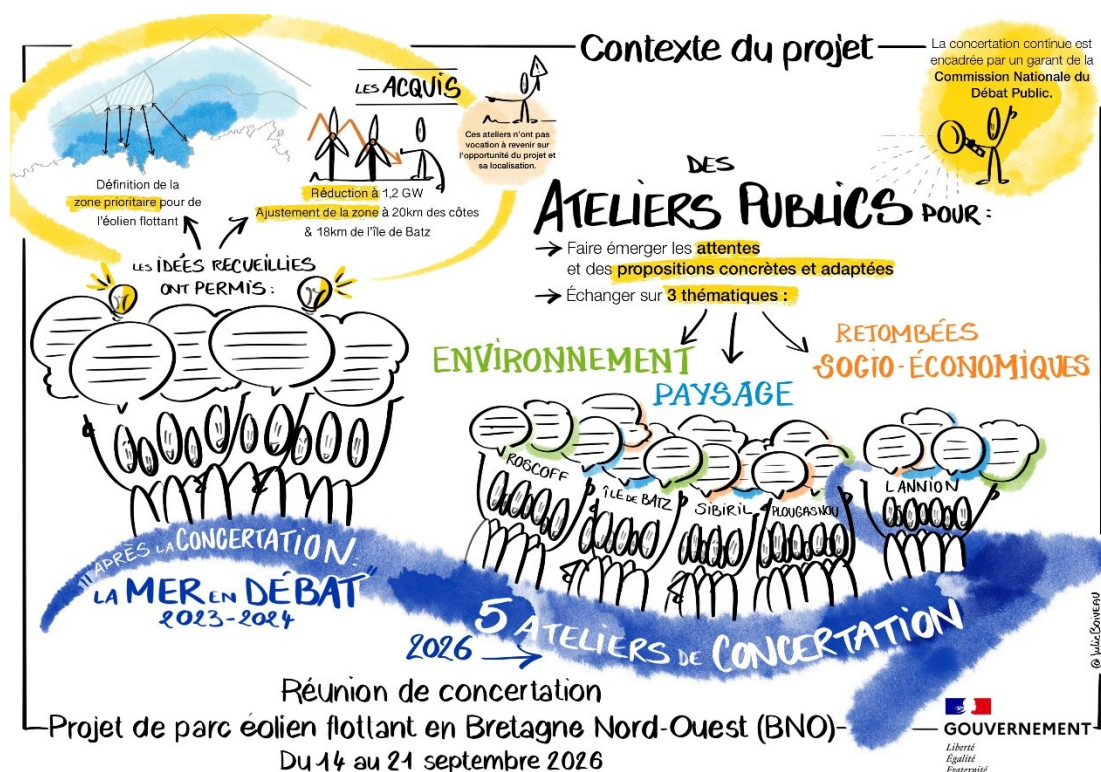


Projet éolien en mer – Bretagne Nord-Ouest

Compte-rendu de l'atelier participatif 5 à Lannion – 21 septembre 2026 de 18h à 21h. 42 participants.

1. Introduction



Introduction de Madame la sous-préfète, Isabelle Rioux

Madame la sous-préfète rappelle que l'atelier s'inscrit dans le cadre de la concertation continue menée à la suite du débat national La Mer en Débat 2023-2024. Les idées recueillies à cette occasion ont permis de définir une zone prioritaire, appelée Bretagne Nord-Ouest (BNO), d'une superficie de 235 km², destinée à accueillir le projet de parc éolien flottant à l'horizon 2035.

Elle souligne que ces contributions ont également permis de faire évoluer le projet. Initialement prévu à 2 GW, il est désormais dimensionné à 1,2 GW, ce qui ramène le nombre d'éoliennes d'environ 100 à environ 70. Le positionnement du parc a lui aussi évolué, avec une implantation située à 18 kilomètres au nord de l'île-de-Batz et à 20 kilomètres des côtes continentales. Cette zone de 235 km² est intégrée à un appel d'offres engagé par la Commission de régulation de l'énergie. Le lauréat sera désigné en février 2027 par la ministre de l'Énergie.

Madame la sous-préfète insiste sur l'originalité de cet atelier, qui doit permettre à chacun de s'exprimer, au-delà de la seule expression de ses craintes, pour s'approprier les enjeux et faire émerger les attentes du territoire autour de trois grandes thématiques : l'environnement, les paysages et les retombées socio-économiques.

Elle précise que les contributions recueillies seront transmises au lauréat de l'appel d'offres, à RTE ainsi qu'aux garants de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elles seront rendues publiques sur le site [Éoliennes en mer](#).

Elle précise que cet atelier n'a pas vocation à revenir sur l'opportunité du projet ni sur sa localisation ni sur la technologie retenue mais vise à recueillir les attentes et les propositions.

Enfin, elle souligne que cette concertation continue est encadrée par le garant de la CNDP, Marc Di Felice, qui veille au respect de la transparence et des temps de parole. Elle souligne qu'il n'y aura pas nécessairement de consensus autour des tables : certains participants seront favorables au projet, d'autres y seront opposés. L'objectif est de recueillir l'avis de chacun. Elle appelle donc au respect mutuel, à l'écoute et au débat.

Introduction du garant de la Commission nationale du débat public (CNDP), Marc Di Felice

Marc Di Felice rappelle que la CNDP est une autorité indépendante chargée de défendre le droit des citoyens à disposer d'une information complète et transparente, ainsi qu'à participer aux décisions relatives aux projets pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Il explique que la CNDP intervient de deux façons. Avant la décision, elle organise des débats publics : c'est dans ce cadre qu'a été menée la démarche La Mer en Débat, à laquelle plus de 20 000 personnes ont participé. Les réunions publiques organisées autour du projet ont réuni de nombreux participants, qui ont pu exprimer leurs points de vue, à la fois sur le projet lui-même et sur la manière dont le débat était conduit avec toutefois quelques frustrations dues à l'absence de réunion publique dans le Nord Finistère.

Après la décision, la CNDP n'organise plus elle-même la concertation : celle-ci relève alors du maître d'ouvrage. Son rôle consiste néanmoins à veiller à ce que les choses se déroulent dans les meilleures conditions possibles en matière de transparence et de participation. Il précise qu'à ce stade, il n'est donc plus question de débattre de l'opportunité du projet, mais bien des modalités de participation et des conditions de la mise en œuvre du projet.

Il relève que le passage du projet de 2 GW à 1,2 GW constitue une évolution importante rendue possible par les réunions publiques menées en amont. D'autres sujets, comme l'orientation ou l'éclairage, ont également été abordés et pris en compte dans la construction du projet.

Enfin, il présente l'exercice proposé, à savoir le World Café, comme une méthode que la CNDP apprécie particulièrement. Contrairement aux réunions publiques, qui visent d'abord à

informer, ce format permet de donner la parole à tous dans un cadre fondé sur le respect et l'écoute.

2. Mise en commun des travaux en sous-groupes (format world café)

Les participants à l'atelier, répartis en 6 sous-groupes, ont travaillé à tour de rôle sur les 3 thèmes proposés (Environnement et biodiversité, Paysage et cadre de vie, Economie et emplois), selon un format world café.

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Environnement	Table 1	• Considérer les éventuels dégâts provoqués par les événements climatiques. • Proximité de la réserve naturelle nationale des Sept-Îles qui soulève la question de la cohérence entre les deux projets. • Interrogation sur l'existence d'une étude sur le « <i>couloir des migrations</i> ». • Inquiétude relative aux impacts du projet sur la vie marine (faune et flore). • Inquiétude relative au bruit, à sa propagation et aux conséquences. • Inquiétude concernant la pollution magnétique générée par le champ éolien (turbine). • Crainte concernant les impacts sur la côte (visuel, météorologique, etc.). • Inquiétude concernant les paramètres abiotiques (chimie de l'eau, etc.). • Questionnement sur l'existence d'un état des lieux préalable et sur un suivi de la biodiversité sur le long terme. • Importance de traiter les effets cumulés des différents parcs éoliens. • Interrogation concernant la prise en compte	• Etudier les solutions pour minimiser l'impact lumineux. • Choisir un bureau d'étude impartial. • Proposer une simulation visuelle de nuit. • Proposer une simulation visuelle de nuit depuis Batz, Trébeurden et le phare des Triagoz. • Analyser les effets cumulés des différents parcs. • Réaliser un état des lieux environnemental et un suivi de la biodiversité tout au long du projet.

		de l'étude de l'IFREMER de juin 2026 concernant les impacts sur l'environnement. • Question sur la nature des impacts connus à ce stade. • Interrogation concernant le financement des différentes études d'impact pour éviter le conflit d'intérêt ; le choix de la détermination du bureau d'étude ne devrait pas être fait par le lauréat. • Inquiétude concernant les pollutions générées par les éoliennes (microplastiques, gaz, etc.) durant la phase chantier (béton, huile, lubrifiants, etc.) et la phase d'exploitation (usure des matériaux). A noter que ce type de pollution a été reconnu par la Commission européenne le 12 août 2026. • Inquiétude concernant l'impact de l'ancrage des éoliennes sur les fonds marins et sur les coraux. • Question concernant l'atterrissage et de son impact. • Souhait de minimiser l'impact lumineux. • Interrogation sur la possibilité de déplacer le projet plus au nord pour limiter l'impact visuel. • Question concernant les risques par rapport au rail d'Ouessant notamment vis-à-vis de la circulation des ferries. • Inquiétude concernant la vulnérabilité du parc et des bateaux.	
Environnement	Table 2	• Interrogation concernant la prise en compte des avis des institutions (comme l'IFREMER). • Interrogation concernant les études réalisées sur l'écosystème marin. • Préoccupation concernant le biotope et fonds marins, les oiseaux marins et nicheurs et les ressources halieutiques.	• Souhait d'avoir un retour d'expérience du parc de Saint-Brieuc mais aussi d'autres parcs pilotes (en France et à l'étranger). • Disposer d'une information facilement accessible (études, définition du projet).

		• Question sur l'impact de la vibration des pales. • Interrogation liée à la maintenance, notamment vis-à-vis de la circulation des bateaux. • Prendre en compte les impacts des autres projets similaires (internationaux et européens). • « <i>Est-ce que les résultats de l'étude d'impact peuvent arrêter le projet ?</i> » • Interrogation concernant les pollutions générées par les matériaux durant toutes les phases du projet et les garanties d'une construction et déconstruction propres. • Question concernant le recyclage des pales et du projet entier. • Certains participants affirment être « <i>pour l'éolien en mer et le flottant car moins de contraintes</i> » mais « <i>contre l'artificialisation de la mer</i> ». • L'éolien est la source de production d'énergie avec le plus faible impact en CO2.	• Mettre en lumière les impacts positifs (comme l'effet de réserve). • Volonté de mettre en place un comité de suivi indépendant au niveau national et local. • Installer des récifs artificiels dans les zones d'exclusion.
--	--	--	--

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Les retombées économiques	Table 1	• Questionnement concernant les impacts du projet sur les usages actuels (chalutage, pêche, tourisme, plaisance) en phase travaux et d'exploitation. • Interrogation concernant la surface de la zone d'exclusion dans le futur parc. • Question sur les infrastructures créées pour les deux phases (travaux et exploitation). • Interrogation sur la manière de favoriser l'industrie française et plus particulièrement	• S'assurer que la taxe éolienne soit redistribuée aux collectivités concernées proportionnellement à la taille des éoliennes. • Engagement du lauréat à maintenir ou à aider au maintien d'une activité économique post-chantier. • Pondérer les critères d'évaluation du projet afin de

		bretonne. • Rappel qu'il est important de rester dans un schéma d'économie d'énergie. • Certains participants affirment que la priorité n'est pas le paysage : « <i>l'important ce n'est pas le paysage, c'est l'impact économique. Elles seront moches, comme la Tour Eiffel, etc.</i> ». • Interrogation sur le nombre de point d'atterrages afin de sécuriser l'acheminement de la production électrique.	favoriser l'industrie bretonne. • Assurer une maintenance locale du parc local (service bateau, maintenance sous-marine). • Assurer que le recyclage du projet permette de développer les filières locales à long terme. • Impliquer les ports locaux (Brest, Roscoff). • Assurer le versement de la taxe éolienne dans un « pot commun », reversée ensuite par la Région ou le Département (avec des règles définies au préalable). • Assurer que la plateforme de construction et l'assemblage soient locales. • Assurer que le lauréat contribue au développement d'activités/de produits touristiques. • Développer le port de Roscoff. • Privilégier la consommation locale d'électricité plutôt que celle des datacenters. • Mettre en place un développement local basé sur l'économie du numérique et de la télécommunication sur le pôle de Lannion. • Etudier la possibilité de mettre en place des activités touristiques/des animations pour le territoire.
--	--	---	---

Les retombées économiques	Table 2	• Interrogation sur les impacts de la période de travaux sur les acteurs économiques locaux. • Veiller à la communication de l'Etat relative au projet. • Inquiétude concernant la localisation du projet, son impact sur la pêche et l'absence de concertation sur le sujet. • Inquiétude concernant la localisation du câble. • Inquiétude liée à l'impact de l'évolution du projet sur la faune : « si pas de pêche, pourquoi pas d'effet réserve ? ». • Question concernant l'anticipation d'un poste à terre (ce qui voudrait dire que l'atterrissage est déjà décidé). • Inquiétude concernant le marnage et le raclage des fonds. • Doute sur le facteur de charge à 40%. • Questionnement sur les impacts sur le port de Roscoff. • Interrogation sur l'intérêt du parc dans la mesure où la France est en situation de surproduction. • Question sur les retombées économiques pour les communes impactées par le projet. • Relève l'absence d'évaluation socioéconomique. • Interrogation sur le coût élevé d'un projet éolien en mer alors que le nucléaire semble moins coûteux. • Inquiétude concernant l'impact sur l'activité pêche et sur la conchyliculture. • S'assurer de la solvabilité du lauréat et de sa responsabilité en cas d'accident. • Prendre en compte le retour d'expérience de	• Exiger l'enfouissement du câble d'alimentation. • Prévoir un écologue pour le suivi du projet. • Etudier les alternatives ; biomasse, biogaz, panneaux photovoltaïques, biocarburants. • Flécher la distribution de l'électricité en France. • Dans 30 ans, évaluer les nouvelles technologies pour continuer à faire fonctionner les éoliennes (pose d'une nouvelle turbine ?). • Proposition ancrage tendu • Obtenir un retour d'expérience sur un projet similaire. • Mettre en place un chenal au milieu du parc pour la BAI/pêche.
----------------------------------	----------------	--	--

		Saint-Brieuc, mitigé, notamment concernant l'activité de pêche. • Question concernant l'impact de l'arrêt de la pêche sur la faune et la flore. • Interrogation sur les retombées économiques pour la région avant, après et pendant le projet. • Interrogation sur d'éventuels impacts sur la navigation aérienne et les sous-marins de la marine nationale. • Questionnement sur la répartition des retombées économiques entre les départements. • Interrogation concernant les activités BAI. • Questionnement concernant les moyens de stockage et de compensation prévus en cas d'intermittence. • Interrogation concernant le coût du projet BNO et la participation des contribuables.	
--	--	---	--

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Paysage	Table 1	• « <i>Savoir où on va ?</i> ». • Souhait de choisir une implantation qui impacte le moins possible le champ de vision depuis la côte. • Volonté d'accéder à Roscoff pour une mise en sécurité. • Question concernant les bénéficiaires de la production d'énergie. • Souhait de mettre en place des avantages tarifaires pour les locaux. • Inquiétude relative à la sécurité de la navigation. • Interrogation concernant l'impact de la maintenance du projet sur le fonctionnement actuel des ports.	• Mettre en place des avantages tarifaires pour les locaux. • S'assurer que le parc éolien ne remette pas en cause la demande UNESCO. • Assurer un « point de vue raisonnable » depuis la côte. • Aménager un parc traversant pour les plaisanciers. • Partager équitablement la taxe éolienne entre toutes les communes impactées. • Faire en sorte que

		• Interrogation sur les capacités à assurer les alignements des éoliennes. • Inquiétude concernant la couleur des pales vis-à-vis des oiseaux.	l'aménagement pour la maintenance n'entraîne pas de nouvelles nuisances. • Etudier la possibilité de mettre en place des activités touristiques/des animations pour le territoire. • Envisager une autre couleur pour les éoliennes (couleur « glaz » ?)
Paysage	Table 2	• Questionnement sur les infrastructures terrestres nécessaires au projet. • Interrogation sur l'impact sur la zone d'atterrissage. • Question sur l'évolution des perceptions du paysage dans le cadre du projet. • Question sur le paysage sonore et vibratoire : <i>« est-ce que cela fait du bruit ? »</i>. • Inquiétude en cas d'accident dans le parc vis-à-vis des impacts sur la côte. Souhait de mettre en place des moyens spécifiques à proximité. • Question sur l'accessibilité aux activités de plaisance. • Regret pour certains que les photomontages n'aient pas montré la réalité, notamment de nuit. D'autres ont relevé que les photomontages de nuit ont été réalisés et sont disponibles sur le site Eoliennesenmer.fr • A Belle-Île : 95% d'opposition sur 3400 contributions. Le premier sujet d'opposition était le paysage. • Opposition de certains participants à transformer le paysage maritime. • Evocation de l'encerclement à Bréhat : <i>« on ne peut pas voir la mer sans voir les éoliennes »</i>. • Les participants estiment que l'impact sur le paysage est à mettre en balance avec le bénéfice	• Proposer de nouveaux photomontages, notamment depuis le GR34. • Proposer des vidéo montages (avec le phare de Triagoz et de nuit) et les publier largement. • Eloigner au maximum les éoliennes afin d'assurer une absence totale de visibilité depuis les côtes. • Obtenir le retour d'expérience de Saint-Brieuc (le parc attire des visiteurs). • Imposer un système d'éclairage qui ne s'allume qu'en cas de besoin.

		du projet pour le territoire. Réelle nécessité de convaincre les locaux. • Certains participants se demandent comment faire en sorte que ce sujet soit moins clivant. • Question sur l'influence de la météo sur la visibilité. • Question sur la possibilité de choisir une couleur qui permette de masquer les éoliennes et qui soit plus favorable à l'avifaune. • Certains participants relativisent l'impact visuel : « <i>c'est plus joli qu'une centrale</i> ».	
--	--	--	--

3. Conclusion

Madame la Sous-préfète remercie les participants pour la qualité des échanges. Elle invite les participants à se retrouver autour d'un buffet et leur précise qu'ils peuvent consulter la synthèse graphique de l'atelier (cf. ci-dessous).

